VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 9 AOÛT 2021

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Rachel Boudreau, conseillère
Wendy Bourque, conseillère
Éric Leblanc, conseiller
Louis Léger, conseiller
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(0 personne présente dans la salle, 14 personnes en ligne).

2021-108 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Louis Léger que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt.

2021-109 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau que le procès-verbal de la réunion publique du 5 juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait la présentation du rapport du maire du mois de juillet 2021.

Pétitions, présentation et délégation.

Aucun rapport du Service d'incendie ce soir.

Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.

Comité du tourisme, promotion et développement économique, présidente, Rachel Boudreau.

Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.

Conseillère Wendy Bourque fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juin 2021.

2021-110 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport financier au 30 juin 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-111 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Éric LeBlanc que la municipalité de Cap-Pelé demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

Fin	Somme	Durée
Services récréatifs et culturels	1 018 000.00$	20 ans
Services récréatifs et culturels (financement intérimaire)	753 000.00$	3 ans

J'atteste, par les présentes que la résolution ci-dessous est une copie conforme et exacte d'une résolution adoptée par le Conseil de la municipalité de Cap-Pelé le 9 août 2021.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.

2021-112 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le conseil accepte la démission de Simon Dupuis et propose d'envoyer une lettre de remerciement pour ses services.

ADOPTÉE

2021-113 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que la municipalité accepte de faire partie de l'étude régionale avec Beaubassin-est et se partagent les coûts de 19 000$.

Considérant que Cap-Pelé et Beaubassin-est veulent faire une étude de leur Service d'incendie dans le but d'évaluer la localité de chacun de leur brigade;

Considérant que cette étude va permettre de développer un plan sur 5 ans concernant l'équipement à se procurer;

Considérant que cette étude va recommander des procédures à suivre dans le but que les deux brigades travaillent plus étroitement ensemble.

Il est à noter qu'une demande de financement fut faite au gouvernement provincial et la municipalité attend encore pour une réponse.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président, Louis Léger.

2021-114 Proposé de Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc qu'on demande au ministre Allain de ne pas exiger un fusionnement mais plutôt que les deux communautés doivent continuer à travailler ensemble sur des partenariats régionaux.

Considérant que le gouvernement provincial veut mettre sur pied un nouveau système de gouvernance locale pour continuer à assurer une bonne qualité de vie à tous les citoyens et toutes les citoyennes du Nouveau-Brunswick;

Considérant qu'il y a 7 propositions énumérées par le gouvernement provincial à l'égard du nouveau système potentiel de la gouvernance locale qui sont :

1- Mettre l'accent sur la reconnaissance et le renforcement des centres de services;
2- Créer des gouvernements locaux régionaux en milieu rural;
3- Restructurer la province en municipalités régionales;
4- Créer des entités de gouvernance locale nouvelles ou remaniées;
5- Regrouper les DSL en entités gouvernementales locales;
6- Établir une forme régionale de gouvernance et d'administration locales pour les DSL par l'intermédiaire des commissions de services régionaux actuelles; et
7- Définir des seuils de niveaux de services pour les services offerts à l'échelle locale et/ou régionale.

Par conséquent, je propose que le conseil municipal ratifie la lettre envoyée au ministre Daniel Allain dans le but de lui soumettre nos préoccupations concernant un fusionnement potentiel avec la communauté avoisinante.

Je propose aussi que l'administration municipale fasse de la promotion sur les médias sociaux dans le but d'aviser les citoyens et les citoyennes de suivre la réforme sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

2021-115 Proposé de Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que la municipalité continue à diffuser en direct les réunions ordinaires du conseil municipal.

Considérant que l'arrêté obligatoire de la province a cessé le 30 juillet dernier qui a éliminé toutes les restrictions dans la province et signale le passage à la phase verte;

Considérant qu'il y a plusieurs citoyens qui surveillent en direct les réunions du conseil municipal.

ADOPTÉE

2021-116 Proposé de Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc que la municipalité de Cap-Pelé contribue à 10% tel que demandé par le ministère des Transports et Infrastructures ayant le plan suivant pour 2022 :

1. Reconstruire le chemin St-André à partir du viaduc de l'autoroute 15 jusqu'à la limite municipale;

2. Reconstruire les deux accotements de la route 950 entre l'intersection du chemin Acadie et de la sortie 53;

3. Compléter l'asphaltage de la route 950 en partant de la rue Cormier sur une distance de 0.5 km dans la direction Est;

4. Procéder avec l'asphaltage de la route 133 en partant du chemin Trois-Ruisseaux jusqu'au limite municipale dans la direction Est; et

5. Compléter l'asphaltage de la route 133 en partant du Pont Harshman sur une distance de 0.5 km dans la direction Ouest.

Considérant que le ministère des Transports et Infrastructures demande aux municipalités de contribuer une somme d'argent sur les routes désignées provinciales.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale

2021-117 Proposé de Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B, ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.

ADOPTÉE

Conseiller Louis Léger fais la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B, un ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.

2021-118 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B.

ADOPTÉE

2021-119 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B, ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.

ADOPTÉE

Conseiller Louis Léger fais la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B, un ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE - CHEMIN THIBODEAU.

2021-120 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-017B.

ADOPTÉE

2021-121 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier